

<https://snetap-fsu.fr/Formation-des-enseignants-le-report-doit-etre-la-premiere-etape-d-une-remise-a.html>



Formation des enseignants : le report doit être la première étape d'une remise à plat de la réforme



- Les Dossiers - Vie fédérale -
Date de mise en ligne : dimanche 19 janvier 2020

Copyright © Snetap-FSU - Tous droits réservés

Le ministre vient de décider du report d'un an de la réforme de la formation initiale des enseignant-es.

Cette mesure évitera dans un premier temps que les personnels chargés d'élaborer les maquettes de formation soient contraints de le faire dans des conditions qui ne permettraient pas de mettre en oeuvre une formation universitaire et professionnelle de qualité. Cependant, la [FSU](#) réaffirme son opposition de fond à cette réforme : les questions subsistent et nécessitent d'engager une véritable réflexion collective pour améliorer la formation et répondre à la crise de recrutement qui s'aggrave.

La FSU a toujours défendu la nécessité d'une formation initiale ambitieuse. La qualité du service public d'éducation en dépend. Le resserrement des contenus de formation sur les "savoirs fondamentaux" ne peut être compatible avec l'ambition d'un service public d'éducation centré sur la démocratisation des savoirs et de la culture commune.

La formation initiale doit permettre de **construire des compétences de professionnels experts** et non pas se limiter à mettre en oeuvre des consignes amenées à se succéder au gré des évolutions ministérielles. La FSU dit son opposition à des épreuves de concours qui privilégient la motivation aux dépens des connaissances.

En amont des concours, des mesures courageuses doivent être mises en place pour permettre à davantage d'étudiant-es de se préparer aux métiers de l'enseignement : il faut **rétablir des aides spécifiques**. La FSU souhaite que soit portée au débat public la mise en place d'un vaste plan de prérecrutement.

La FSU refuse que des étudiant-es contractuel-les se retrouvent en responsabilité de classe. Elle demande des conditions de stage favorables avec des personnels formés et les moyens nécessaires pour garantir une **formation universitaire et professionnelle de qualité et une entrée progressive dans le métier.**

Paris, le 19 janvier 2020.